

Témoignage de Christian Baudelot

15 février 2019

Retour aux origines de l'alliance entre économistes et sociologues dans une université des sciences

Votée le 12 novembre 1968, la loi Edgar Faure a réformé en profondeur l'Université en reprenant un certain nombre d'idées développées au cours du mouvement de Mai. Elle accordait une certaine autonomie aux établissements, en supprimant les facultés et créant des unités d'enseignement et de recherche (UER). Elle a aussi vivement encouragé la pluridisciplinarité. Visant une recomposition du paysage universitaire, elle la facilitait en décomposant les facultés existantes en un mécano de segments élémentaires, en gros, les disciplines (mathématiques, sociologie, droit, langues anciennes, philosophie, etc...) et en les dotant d'une relative autonomie, en particulier celle de décider avec quels autres segments de ce jeu de Légo chacun souhaitait être associé. La visée originelle du ministre et des universitaires qui le conseillaient était d'adapter la structure du système universitaire, directement héritée du XIXème siècle, à un nouvel état des savoirs en stimulant les activités de recherche dans tous les domaines, en particulier par l'association d'unités d'enseignement dépendant du ministère des universités avec des laboratoires de recherche CNRS ou non.

Les dimensions scientifiques du projet étaient toutefois inséparables des orientations politiques qu'avaient pu prendre, au cours des mois de mai et juin 68, les diverses composantes des anciennes facultés. Et au final, sur l'ensemble de l'hexagone, la Loi Faure a surtout favorisé des regroupements politiques... Vincennes a accueilli dans toutes ses composantes les collègues les plus investis dans le mouvement de 68, toutes tendances confondues, ce qui était une bonne façon de débarrasser les autres facultés de tous leurs éléments turbulents, gauchistes, etc. Dauphine au contraire a attiré d'autres sensibilités politiques. L'université de Lille 2 a réuni juristes et médecins !

Mai 68 a en effet profondément clivé le champ universitaire. Les facultés de droit ont, dans leur grande majorité, manifesté sur l'ensemble du territoire leurs craintes et une hostilité constante au mouvement, alors qu'au contraire la plupart des facultés scientifiques lui étaient favorables. Occasion pour ces dernières de se réformer et d'inventer de nouvelles façons d'enseigner et de chercher. Les facultés des lettres étaient plus divisées : les sections de sociologie étaient bien évidemment en pointe, mais les autres disciplines, philosophie, littérature, histoire, géographie, langues vivantes, souvent partagées au gré des orientations politiques de leurs enseignants, ont souvent reconduit le *statu quo*.

A Lille, les économistes constituaient une composante récente de la faculté de droit. Les juristes y étaient chez eux et majoritaires ; ils perpétuaient une tradition conservatrice propre à leur discipline. Plus jeunes, les économistes, dont beaucoup avaient participé au mouvement de 68, aspiraient surtout à travailler dans un cadre universitaire qui soit plus propice à leur discipline en plein développement. Ils ne se satisfaisaient plus de la dépendance administrative de fait qui les liait aux juristes avec lesquels ils avaient de moins en moins à faire. Depuis un certain nombre d'années, des contacts fructueux s'étaient établis entre la jeune génération des économistes, professeurs et assistants, et des mathématiciens, des statisticiens et des informaticiens de la faculté des sciences. Ces derniers donnaient des cours de stats aux étudiants d'économie et participaient aussi à des recherches conduites dans le cadre du CAD, un petit labo de recherche qui dépendait de l'UER de sciences économiques. Cette institution très originale constituait à l'époque une exception. Fondé par André Nicolai, jeune et brillant professeur de sciences économiques, le CAD a largement

contribué à engager des coopérations fructueuses entre scientifiques et économistes. Il leur a surtout appris à mieux se connaître et à s'apprécier mutuellement. La remise à plat des structures universitaires de la loi Faure offrait ainsi l'occasion aux économistes de devenir autonomes en accédant au statut d'UER indépendante et à part entière, dans un environnement intellectuel et politique plus favorable au développement de leur discipline. Ils la saisirent très tôt et entamèrent sous la direction de Françoise Renversez les démarches administratives nécessaires pour se constituer en UER et rejoindre la nouvelle entité scientifique qui se construisait sur la base de l'ancienne faculté des sciences et qui devint Lille 1. Démarches longues et complexes puisqu'il fallait évidemment les accords des juristes qu'ils quittaient (ce qui était loin d'être évident) et des scientifiques qu'ils rejoignaient mais aussi satisfaire à tous les critères requis par le ministère pour constituer une UER à part entière : effectifs étudiants, corps enseignant étoffé, part non négligeable de professeurs de rang A, etc. Au terme d'un travail opiniâtre et pas toujours facile, Françoise Renversez a réussi à convaincre tous ses collègues du bien-fondé de l'opération et les responsables de l'université scientifique de l'intérêt pour eux d'accueillir en leur sein une UER d'économistes. Elle a, à elle seule, abattu un travail considérable.

Depuis la faculté des lettres, nous suivions en spectateurs cette recomposition du paysage universitaire lillois. Notre situation au sein de la faculté des lettres de la rue Angellier n'était pas mauvaise. On avait rompu administrativement avec les philosophes et constituions une section de sociologie autonome avec une bibliothèque et un petit secrétariat à mi-temps. Les relations avec les autres composantes de la faculté étaient plutôt bonnes. Beaucoup d'entre nous avions fait connaissance dans le cadre des réunions de l'intersyndicale. En revanche, on manquait cruellement de locaux. Deux petits bureaux pour une dizaine d'enseignants, pas de salle de réunion et encore moins d'ateliers pour les enquêtes. La bibliothèque créée de toutes pièces par Jean-René Tréanton et déjà très riche manquait d'espaces de lecture et de stockage.

L'idée de profiter de la loi Faure pour changer de statut avait été évoquée et discutée entre nous ; des contacts avaient été pris avec les économistes (Jean-René Tréanton avait rencontré pour en parler Françoise Renversez), mais, ne disposant pas de la masse critique nécessaire pour constituer à nous seuls une UER à part entière (trop petits...), nous nous étions progressivement résignés, nous aussi, au *statu quo ante*. Cette question n'a jamais provoqué de grands débats entre les sociologues ni constitué à l'époque, l'immédiat après 68, un problème important au sein des enseignants. En gros, personne n'était contre, mais comme nous ne remplissions pas les conditions nécessaires pour voler de nos propres ailes en dehors du ciel de la faculté des lettres, nous étions condamnés à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Et puis un soir, nous nous sommes retrouvés, Claude Dubar, Henri Lasserre et moi, à boire un pot dans un café. Nous parlions de choses et d'autres. Lequel d'entre nous a évoqué le premier la question ? Claude Dubar, je crois. Sous le feu de la discussion et sans la moindre préméditation, nous nous sommes mutuellement convaincus qu'il y avait pour la socio une carte à jouer. Trop petits pour exister tout seuls, nous pouvions aller rejoindre les économistes à Lille1 pour constituer avec eux une UER commune. Avantages ? Des locaux plus spacieux sur le site d'Annappes, des crédits supérieurs, la valeur de l'étudiant scientifique attribuant des crédits meilleurs (on n'en profita jamais !) et une reconnaissance de fait des dimensions scientifiques de la sociologie, par cette alliance avec des économistes sur un campus scientifique... Petit clin d'œil à Emile Durkheim, fondateur de notre discipline, qui s'est efforcé toute sa vie de montrer qu'elle pouvait et devait devenir une science de plein exercice !

La question devenait d'une actualité brûlante du fait que le délai imparti par les autorités rectorales et ministérielles pour déposer les projets expirait le lendemain. Le directeur de l'enseignement supérieur, spécialement venu de Paris, et le recteur d'académie, le juriste Guy Debeyre, réunissaient en effet le lendemain, au rectorat, les représentants de chacune des composantes (UER) des facultés lilloises. L'objectif de cette réunion était capital : arrêter

définitivement la nouvelle configuration du paysage universitaire lillois. Cette réunion a en effet accouché de la partition en trois universités distinctes, Lille1, Lille2 et Lille3, de ce qui était encore l'Université de Lille avec ses facultés de sciences, de lettres, de droit et de médecine.

Le temps pressait. On téléphone alors d'une cabine téléphonique à Françoise Renversez, jeune agrégée de sciences économiques nommée à Lille en janvier 1969 et première présidente du Conseil d'UER de sciences économiques, qu'aucun d'entre nous ne connaissait personnellement. Nous lui demandons de nous recevoir en urgence. Elle l'accepte et nous débarquons à trois petits assistants dans son bureau, pour lui exposer de façon pressante, les résultats de notre discussion au café. Nous ne disposions pour le faire d'aucune légitimité n'ayant pas même averti, et pour cause, aucun de nos collègues de ce projet impromptu et de cette démarche. Ni Tréanton, ni Simon, nouvellement nommé lui aussi, n'ont été consultés. D'emblée Françoise réserve un bon accueil à notre proposition et, sans coup férir, nous topons avec elle au nom de la sociologie lilloise... Elle adjoindra le soir même au dossier qu'elle était en train de boucler notre participation à la nouvelle UER sous la forme d'un institut associé, selon des possibilités offertes par la loi Faure. Elle en fera publiquement état au cours de la séance publique le lendemain en présence du directeur de l'enseignement supérieur, du recteur et des doyens des anciennes facultés. Laquelle réunion actera solennellement la décision. L'affaire était dans le sac !

Restait à avertir nos collègues de ce déménagement à la fois épistémologique, matériel et institutionnel. Nous rentrons à nouveau à trois dans une cabine téléphonique et contactons successivement Jean-René Tréanton et Michel Simon. On les mettait devant le fait accompli. On s'y attendait, leurs réactions ne furent pas d'emblée très favorables, mais relativement tolérantes quand même. Ils n'étaient pas très chauds parce qu'ils considéraient qu'il s'agissait d'un projet depuis longtemps abandonné et que le reprendre allait se traduire par de grandes quantités de travail et de soucis supplémentaires. Surtout, et c'était bien l'époque, aucun des deux ne nous a le moins du monde reproché d'avoir négocié dans leur dos. Puisque la chose était décidée, ils s'en accommoderaient. Inconcevable aujourd'hui, le fait que trois petits assistants engagent tout seuls l'avenir d'une institution universitaire avec l'approbation tacite de leurs collègues de rang A mérite quelques explications. Ce projet d'alliance avec les économistes et de déménagement vers les sciences n'est pas né tout armé dans nos trois cerveaux après deux verres de bière dans un bistrot. Il avait déjà été évoqué avec ses bénéfiques dans diverses réunions au cours des derniers mois. Il était encore dans l'air, même s'il s'agissait davantage d'une intention que d'un projet : jusque-là les modalités administratives de notre migration vers les sciences étaient encore très vagues. Si bien que cette approbation tacite vite obtenue de la part de nos collègues était aussi un peu teintée de reconnaissance : « merci d'avoir repris le dossier et de l'avoir mené à bien dans un délai aussi court ! » La suite l'a prouvé, puisqu'une fois actée la décision par la réunion au sommet, Jean-René Tréanton a repris contact avec Françoise Renversez et activement participé à beaucoup de réunions avec les autorités scientifiques de Lille1. Ce qu'il n'aurait sûrement pas fait, s'il avait été hostile à cette solution. On le connaît !

Les événements de Mai 68 avaient eu aussi le grand mérite, à Lille comme ailleurs, de donner le droit à la parole et à l'action aux jeunes générations d'enseignants. Leurs avis, leurs idées, leurs projets étaient plus souvent pris en compte. C'est ainsi que le grand projet de migration des économistes vers Lille 1 avait en fait été conçu par les jeunes économistes de l'époque, professeurs et assistants. L'un d'entre eux avait joué un rôle très important, André Nicolăi. Quant à Françoise Renversez, elle était fraîche émoulue de son agrégation. Ce sont bien les jeunes qui ont poussé à cette alliance nouvelle sur la base des contacts fructueux et stimulants qu'ils avaient noué au CAD ou à la fac avec des statisticiens, des mathématiciens et des informaticiens de la fac des sciences. Ils se connaissaient.

Très vite tout le monde s'aperçut que la décision était bonne et que nous avions tous tout à gagner de cette nouvelle configuration. La suite de l'histoire l'a prouvé. Mais, répétons-le, nous

n'avons dans cette décision pas grand mérite. On a joué le rôle du coucou en installant notre nid au dernier moment dans une structure qui venait de se créer. On a réactivé au bon moment un projet plutôt consensuel qui avait été mis de côté. Cette décision fut le fruit d'un coup de tête et de l'accueil chaleureux que lui a réservé Françoise Renversez. C'est grâce à elle que tout est arrivé... On ne l'en remerciera jamais assez...

Quant à la date de cette scène primitive, sans pouvoir encore la dater avec précision – on y arrivera quand on aura retrouvé dans les archives la date de la grande réunion au rectorat –, elle se situe nécessairement entre la fin janvier et la fin avril de l'année 1969. Pourquoi ? Françoise Renversez et Michel Simon, respectivement actrice et témoin consentant de l'opération, ont été nommés professeurs à Lille en janvier 1969 et Françoise n'a pris les commandes du Conseil d'UER que plusieurs semaines après son arrivée. Le déménagement matériel s'est déroulé dans les derniers mois de l'année universitaire et pendant l'été. La rentrée 1969 s'est effectuée à Annappes. Pourquoi avant mai ? Parce que, dans ce fameux café, je portais encore un manteau !!!